

**Extrait N° 8 / du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal**

-----

**Séance ordinaire du 12 JANVIER 2007**

L'an deux mil sept, le douze janvier, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

**NOTA :**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 4 janvier 2007 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 20.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel - M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex - Mme ZETTOR Jacqueline - Mme SERMANDE Philomène - Mme MEZINO Sylvaine - Mme MARA Simone - M. AARON Jean Marc - M. GRONDIN Jules - Mme MARCHAND Gladys - M. TOUPIN Jean René - Mme LAMOLY Viviane - Melle CADAS Virginie - Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. FRINGUE Mickaël.

Absents : M. ABELARD Georges - M. HOARAU Alex - Mme GRONDIN Céline - M. RIVIERE Lucien - Mme CADERBY Armande - M. FERRERE Eric - Mme GATELLE Marie Benoîte - M. DENNEMONT Nicolas.

Procuration : M. RIVIERE Raphaël a donné mandat à M. DENNEMONT Michel.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

& &  
&

**AFFAIRE N° 8 / Restructuration et extension de l'école élémentaire du Centre  
- Approbation du plan de financement définitif**

Pour permettre la finalisation du dossier de financement de l'opération de restructuration et d'extension de l'école du Centre, le conseil municipal est invité à approuver le plan de financement définitif de l'opération qui s'établit comme suit :

.../...

- Maîtrise d'œuvre et honoraires divers :	608 506.43 €TTC
- Travaux :	
. Lot n° 1 - VRD	961 381.17 € TTC
. Lot n° 2 - Bâtiment	2 812 618.75 € TTC
. Lot n° 3 - Electricité	201 551.77 € TTC
. Lot n° 4 – Plomberie/sanitaires/climatisation	102 432.68 € TTC
. Lot n° 5 - Ascenseur	33 092.50 € TTC

**Coût total de l'opération :** **4 719 583.30 € TTC**

Plan de financement

• Conseil Général – CAC 2005-2007 :	1 839 151.00 €
• Commune :	2 510 695.36 €
• TVA à charge communale :	369 736.94 €

A titre d'information, les marchés ont été attribués en commission d'appel d'offres du 14 décembre 2006, comme suit :

Lot	Entreprise	Siège social	Montant HT
Lot n° 1	Sarl SGBTP	Saint-Pierre	886 065.60 €
Lot n° 2	RIEFFEL Bâtiment	Etang Salé	2 592 275.35 €
Lot n° 3	TGELEC	La Rivière St-Louis	185 762 €
Lot n° 4	TGELEC	La Rivière St-Louis	94 408 €
Lot n° 5	OTIS	Sainte Clotilde	30 500 €

Le conseil municipal est invité :

- à approuver le plan de financement définitif de l'opération, tel que présenté ci-dessus
- à autoriser le Maire à solliciter de l'instance concernée la prise de la décision de financement dans les meilleurs délais.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- approuve le plan de financement définitif de l'opération « Restructuration et extension de l'école élémentaire du Centre » tel que proposé ci-dessus
- autorise le Maire à solliciter de l'instance concernée l'arrêté de subvention correspondant dans les meilleurs délais.

**Et les membres ont signé.**  
**Pour expédition conforme,**  
**Le Maire,**

Mairie des Avirons